****

**Projet pédagogique**

**(22 Février 2017)**

Le projet d’accueil de la micro-crèche s’inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser l’épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l’enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le principe est de proposer une structure permettant de répondre à des besoins en accueil variés (régulier, occasionnel, temps plein et temps partiel) pour un large public d’enfants âgés de 2 mois et demi à 36 mois.

C'est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance ou à l'Enfance, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnelles travaillent et accueillent les enfants.

Ce projet pédagogique est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants.

Sommaire

[1. Présentation de la structure 2](#_Toc350967507)

[2. Le rôle des adultes 4](#_Toc350967508)

[3. La vie quotidienne 7](#_Toc350967509)

[4. Le fonctionnement de Mes Premiers Pas 12](#_Toc350967510)

[5. Conclusion 14](#_Toc350967511)

### Présentation de la structure

Dix enfants sont accueillis chaque jour, à temps plein ou temps partiel, en fonction des places disponibles, pendant les heures d’ouvertures de la crèche. Ils ont entre 2 mois et demi et 3 ans, mais l’accueil s’arrêtera à l’entrée à l’école maternelle.

La micro-crèche se situe dans le quartier du Vermandois, à « deux pas » du centre ville de Saint-Quentin dans une zone calme, accessible et sûre. Elle présente un bâtiment de 115m2 au rez-de-chaussée comprenant une zone d’accueil, un lieu de vie, un office de mise à température, un dortoir et une zone de change. A l’extérieur, nous trouvons une cour privative avec, en plus, des « déposes minutes » pour que les parents puissent déposer leurs enfants en toute sécurité. Elle sera équipée de mobilier d’extérieur adapté aux normes de sécurité et d’éveil des enfants d’au moins 18 mois.

L’amplitude horaire de la crèche s’étend de 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi inclus, à l’exception des jours fériés et des cinq semaines de fermetures annuelles.

Les heures d’ouvertures se feront de 8h à 10h et à partir de 16H.

#### Le projet pédagogique

Ce projet résulte d’une réflexion éducative entre les divers professionnels de la petite enfance. Il sert de base de travail pour les équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l’enfant dans son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien‐être. Ce projet aborde différents objectifs généraux :

* La réponse aux besoins primaires de l’enfant
* L’accompagnement dans les étapes phares de son développement
* L’accompagnement durant les moments clés de la journée de l’enfant

Tous les éléments de ce projet pédagogique seront avant tout basés sur le respect de l’enfant et de sa famille, et sur les préoccupations spécifiques de chaque enfant.

#### Son orientation

La micro-crèche Mes Premiers Pas est, en plus, d’être un mode de garde à part entière, un lieu d’éveil et de socialisation pour les jeunes enfants. Il est nécessaire de prendre en compte l’environnement dans lequel évolue l’enfant : sa famille, son lieu de vie à la crèche, sa place dans le groupe et le groupe lui‐même. Le projet pédagogique s’articule autour de différents objectifs, outre la mission principale, citée plus haut :

* Accueillir l’enfant dans le groupe, l’accompagner dans sa découverte du monde
* Accompagner l’enfant dans l’acquisition de son autonomie, en partenariat étroit avec la famille
* Assurer sa sécurité physique et affective
* Créer une relation de confiance avec la famille

Ces objectifs font l’objet d’un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l’enfant et de sa famille. L’équipe mettra en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l’enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l’équipe, le projet pédagogique n’est pas figé. Il évolue avec le temps, le personnel encadrant, les enfants accueillis. Les équipes sont amenées à remettre régulièrement leurs pratiques en questions.



### Le rôle des adultes

**La place de la famille**

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la micro-crèche ; puis pendant une période d’adaptation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant.

L’entrée d’un enfant en micro-crèche est un événement pour lui, sa famille et pour la structure. Elle nécessite une attention toute particulière de la part de chacun, la micro-crèche doit permettre une individualisation de l’enfant en prenant en compte chaque membre de la famille (père, mère et enfant).

Il s’agit souvent d’une première séparation entre les parents et leur enfant. Et l’intégration de l’enfant dans un nouveau cadre de vie impose toute une démarche de connaissance entre le bébé et les professionnelles qui s’occuperont de lui. Le parent accompagnant pourra transmettre à l’équipe tout ce qu’il a découvert avec son enfant, afin qu’elles puissent le prendre en charge en respectant au mieux son rythme et ses habitudes.

Au fil des jours, les familles pourront nous relater tout événement survenu dans la vie quotidienne de l’enfant. Une continuité entre les deux lieux de vie de l’enfant doit être faite et il parait important de nouer une relation de confiance entre parents et professionnelles.

Par ailleurs, les parents sont invités à s’investir dans la vie de la micro-crèche par le biais d’une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, divers invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnelles ou même entre parents.

Il est essentiel qu’une relation de confiance s’établisse dans cette relation triangulaire enfant/parent/professionnelles. Le parent doit apprendre à faire confiance à son enfant, à l’équipe pendant le temps en collectivité. L’arrivée en micro-crèche peut être la toute première séparation entre parents et enfants. L’équipe veillera à accueillir les familles dans un contexte agréable et s’attachera à proposer des transmissions de qualité, pas uniquement basées sur le quotidien matériel de l’enfant.

Les parents seront régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Ils peuvent réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l’équipe, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité…. La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les parents se verront proposer des sorties pour accompagner un petit groupe d’enfants au marché, à la bibliothèque… Les moments importants de l’année comme Noël, le carnaval, la fête de l’été…. Pourront être partagés avec les familles.

La micro-crèche offre un environnement stimulant et propice à l’exploration. Les activités, adaptées à l’âge de chaque enfant, sont toujours proposées, et ne sont jamais imposées à l’enfant.

Diverses activités comme le baby-signes, baby-gym, musique, atelier cuisine et mini potager, marionnettes, histoires et sorties à l’extérieur de la micro-crèche seront proposées.

***LE POISSON ROUGE***

Notre structure possède sa mascotte : « Bubulle » un poisson rouge qui va faire partie intégrante de la vie quotidienne des enfants.

Quel intérêt ?

Ce petit animal peut aider l’enfant dans le processus de séparation, quelques fois, difficile en portant son attention sur lui. C’est un repère, une forme d’objet transitionnel qui va le rassurer et lui permettre de se sentir en « sécurité » affective au sein de la crèche.

De plus, le fait de lui donner à manger, d’aider l’adulte à nettoyer son bocal vont lui conférer une responsabilité et un sentiment de confiance en lui.

Des activités manuelles, des chansons, des activités motrices, la découverte du langage pourront découler de la présence de cet animal…

***LA LANGUE DES SIGNES AVEC BEBE***

Pouvoir communiquer avec un bébé, le comprendre quand il exprime ses besoins, ses envies… tout cela est possible avant même qu’il ne sache parler grâce à la langue des signes pour bébé.

Utiliser quelques mots en crèche ne signifie aucunement que nous « parlons » en langue des signes, mais uniquement que nous utilisons son principe pour l’intégrer au monde de la petite enfance. C’est simplement signer quelques mots.

***LE PRINCIPE***

On peut utiliser les signes dès le plus jeune âge en associant le mot au geste. Les mots répétés associés aux actions et aux signes vont permettre au bébé d’en découvrir la signification, de les assimiler.

Il ne s’agit en aucun cas d’un « apprentissage » au sens strict du terme, mais d’une utilisation au quotidien dans les échanges avec les enfants, durant les actes de la vie quotidienne, les chants et comptines… car il ne faut, en aucun cas, oublier que l’enfant est là avant tout pour jouer, découvrir et prendre du plaisir au cours de sa journée.

Pratiquer la LSF avec les petits, c’est leur offrir la capacité de s’exprimer autrement que par les pleurs ; c’est s’ouvrir à la communication gestuelle et corporelle.

***LA PRATIQUE***

L’enfant commencera à utiliser le geste vers l’âge de 8-10 mois. Il reproduira de façon, plus ou moins précise, le geste utilisé. Il se perfectionnera grâce à la répétition.

Il est toutefois important d’être à l’écoute du bébé et d’introduire les signes qui sont en adéquation avec ses intérêts du moment.

C’est pour cette raison que les premiers signes utilisés sont souvent : **manger, dormir, encore, doudou**.

***L’INTERET***

Le fait d’être compris plus facilement positionne l’enfant dans un contexte de sécurité affective et cela diminue sa frustration. De plus, il peut utiliser les signes pour communiquer avec les autres enfants qui ne sont pas au même stade de développement du langage que lui

***LA MISE EN PLACE DE LA LSF EN STRUCTURE***

Il appartient donc à l’équipe de déterminer 10 à 20 mots clés. On peut trouver: papa, maman, travail, puis les mots qui expriment le quotidien : encore, changer, pipi, caca, jardin ; les mots qui expriment les besoins primaires : gâteau, manger, boire, eau, lait, ainsi que ceux qui concernent les émotions : content, colère, peur, triste, avoir mal, interdit.

C’est à l’équipe de choisir le registre des mots qui sont le plus en adéquation avec les pratiques quotidiennes au sein de la micro-crèche.

Il est également intéressant de créer un livret avec la photo de chaque signe et sa description. Cela permet aux professionnels de s’y référer, d’initier les nouveaux collègues plus facilement et surtout d’inclure les parents dans la démarche afin qu’ils ne se sentent pas démunis face à leur enfant et qu’ils puissent adhérer plus facilement à la pédagogie mise en place au sein de la structure.

#### L’équipe

**La directrice, référent technique,** est chargée du suivi technique de la micro-crèche. A ce titre, elle est garante du respect du projet, du bien‐être de l’enfant et du bon fonctionnement quotidien de la micro-crèche. Elle s’assure que les équipes  travaillent dans le respect du rythme de développement de l’enfant. Elle coordonne chaque équipe éducative. Elle assure l’encadrement et l’animation de l’équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l’équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de chaque équipe. Elle régulera le travail hebdomadaire et s’assurera des tâches réalisées.

Elle est un appui pour l’équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l’équipe éducative ne remettra jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe parents. Elle est l’interlocuteur privilégié pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l’enfant en micro-crèche ou à la maison. Elle pourra mettre en place des réunions d’information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

**L’équipe éducative**

L’équipe est composée de quatre professionnelles de la petite enfance. L’équipe proposera un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications. Les professionnelles encadrant sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. Elle s’attachera à renvoyer, si le besoin s’en fait sentir, les parents vers le directeur (éducateur de jeunes enfants), plus spécialisée dans les questions relatives à la petite enfance en ce qui concerne la psychologie, les étapes majeures du développement de l’enfant, les différents changements de rythme qui peuvent inquiéter les parents.

Liste prévisionnelle du personnel :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Personnel** | **Temps hebdomadaire** | **Qualification et expérience** |
| Cathy GaudefroyEJE directrice/référent technique  | 35h dont 9H administratif | Educatrice de Jeunes Enfants |
| 3 professionnelles en charge de l’accueil | * Sophie Guetaz,35h
* Sophie Campos Maia, 29h
* Bérangère Kyriasis, 29h
 | Educatrice de jeunes enfantsAuxiliaire de puériculture Auxiliaire de puériculture |

**Equipe Pédagogique**

* Les enfants sont accueillis par 4 professionnelles de la Petite Enfance expérimentées.
* Un Educateur de Jeune Enfants assure l’encadrement de l’équipe, l’organisation de l’accueil et la coordination avec la gestionnaire.
* Elle est garant du bien être de chaque enfant et de l’application du projet pédagogique.
* Toute l’équipe se rend disponible au quotidien pour dialoguer avec les parents et répondre à leurs questions.
* Convivialité et professionnalisme permettent de nouer rapidement une relation de confiance et d’accompagner l’enfant de manière rassurante dans ses premières découvertes.

**Nombre total d’employés prévus : 3,7 Equivalent Temps Plein**.

Le Planning hebdomadaire prévisionnel prend en compte :

* 10h30 d’amplitude journalière (8h00 à 18h30) x 5 jours x 10 enfants
* personnel assurant l’accueil sur une base hebdomadaire de 35h par semaine et par salarié
* 1 personne présente jusqu’à 3 enfants accueillis, 2 personnes présentes à partir du 4ème enfant accueilli
* 2 personnes en ouverture et 2 personnes en fermeture
* 4 personnes présentes entre 11h00 et 15h30 notamment pour faciliter la gestion des repas
* 45 minutes de pause déjeuner par salariée en milieu de journée

**L’adaptation**

L’adaptation de l’enfant dans sa nouvelle micro-crèche est une étape importante, là où les premiers contacts sont établis entre les parents, le professionnel accueillant et l’enfant. Les premiers temps de l’adaptation permettent aussi à l’équipe d’apprendre à connaitre les habitudes de vie (sommeil, alimentation…) de l’enfant pour assurer la meilleure continuité possible entre la maison et la micro-crèche. Chaque enfant arrivant sera dans un premier temps suivi plus particulièrement par un professionnel (notamment pour les tout‐petits), puis, progressivement tous les professionnels auront toutes les informations nécessaires pour prendre en charge tous les enfants de la structure.

Il est très important pour les parents et les professionnels de prévoir ce temps, de l’anticiper pour que l’enfant soit intégré en douceur, à son rythme. Un calendrier d’adaptation est mis en place pour tous mais celui‐ci n’est pas statique et évoluera en fonction de la capacité de l’enfant à s’adapter plus ou moins vite et à mieux vivre la séparation.

**Handicap et mixité sociale**

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d’une maladie chronique seront accueillis aux mêmes conditions d’âge dès lors que leur handicap permette au personnel d’assurer l’encadrement des autres enfants et qu’il n’ait pas à pratiquer de soins particuliers. Un protocole d’accueil personnalisé pourra être mis en place au cas par cas, en accord avec la famille, l’Educatrice de Jeunes Enfants et le médecin traitant.

Chaque enfant a droit à un statut à part entière. Il s’agit d’offrir un accueil spécifique et individualisé aux enfants et aux familles tout en leur permettant de changer le regard des autres en apprenant à vivre ensemble dès le plus jeune âge et ce, quelle que soit la nature du handicap.

De plus, cet accueil permet à l’enfant et à sa famille de sortir de l’isolement et de créer un lien social.

### La vie quotidienne

**La séparation avec les parents, à l’arrivée de l’enfant**

Le mot d’ordre : laisser le temps. L’équipe éducative veillera à laisser au parent le temps de se séparer de son enfant. Il est toutefois important de prendre le temps de transmettre les informations importantes pour la journée de l’enfant (si besoin, par écrit uniquement). Pour qu’une relation de confiance se développe, chaque parent, chaque professionnel, tentera de consacrer un petit moment, le matin ou le soir, à des échanges sur la journée de l’enfant, ses progrès, son évolution, des petites anecdotes, éventuellement les difficultés que peut rencontrer l’enfant.

Une séparation est plus aisée si l’enfant a un soutien à la micro-crèche. Il en aura bien évidemment par les professionnels qui le rassureront, verbaliseront le retour de papa ou maman ou ses émotions. Un objet est néanmoins très important dans la journée de l’enfant : un doudou !! Ce petit lien, entre la maison et la micro-crèche, celui qui rappelle l’odeur de la maison, de maman ou de papa aide l’enfant à se séparer plus sereinement.

**Prendre soin de l’enfant**

Les équipes répondront, en tout premier lieu, aux besoins primaires et physiologiques de l’enfant. Chaque professionnel veillera à respecter le rythme de chacun (encore plus spécifiquement concernant les tout‐petits) : sommeil, alimentation, moments de jeux ou de calme.

L’enfant ne se divise pas en deux (un enfant à la micro-crèche, et un autre à la maison !). Ce qu’il vit à la maison peut se traduire à la micro-crèche (et inversement) par un comportement différent, par exemple. On sera donc vigilant au vécu de l’enfant, à son histoire, aux paroles des parents et des professionnels, au moment où elles seront dites.

**Organisation de la journée**

Un enfant peut être amené à passer beaucoup de temps en micro-crèche pour répondre aux besoins de garde des parents. Il est essentiel de prendre en compte ce facteur pour proposer au groupe un rythme adapté et souple. La petite capacité d’accueil des micro-crèches permet cette finalité.

Chaque tout petit a son rythme propre et l’équipe éducative s’attachera à le respecter. Il est important que toute information relative à ce rythme, que tout changement soit notifié par les parents à l’équipe pour que celle‐ci puisse se positionner au plus près des besoins de l’enfant. Le rythme biologique de l’enfant sera préservé et l’enfant aura ainsi une continuité entre la maison et la micro-crèche. L’équipe s’attachera à accorder autant d’importance aux moments d’éveil du tout petit (jeux avec l’adulte, éveil sensoriel, temps d’échange…) qu’à ceux des grands, même si ces temps d’éveil sont perçus et vécus tout à fait différemment.

Les plus grands auront un rythme plus « général ». Néanmoins, l’équipe veillera à respecter les besoins spécifiques que l’enfant pourra présenter ponctuellement (manque de sommeil, heure de repas légèrement décalée…). Chaque membre de l’équipe, outre l’organisation matérielle de la journée, prendra soin de passer du temps avec l’enfant ou le groupe d’enfant. Prendre le temps est l’idée globale que l’équipe s’attachera à mettre en œuvre. La micro crèche permet un lien privilégié plus développé qu’en crèche classique, autant en profiter et en faire profiter l’enfant. Les tâches matérielles et d’encadrement sont nécessaires mais prendre un moment avec un ou plusieurs enfants simplement pour être avec eux sans objectif particulier est tout aussi important que le reste.  Pour se sentir sécurisé, l’enfant a besoin de repères. L’équipe s’attachera à respecter ces petits riens pour l’adulte qui font tout pour l’enfant (petite chanson avant le repas, etc.).

Pour qu’une journée se passe harmonieusement et en douceur pour tout le monde, des temps de transition seront instaurés. Qu’est ce qu’un temps de transition ? C’est un « sas » qui permet d’amener l’enfant et le groupe d’un temps fort à un autre, tranquillement, dans un cadre sécurisant, posé par l’adulte. On proposera par exemple un temps calme avant le repas pour laisser retomber la tension et l’excitation après une sortie à l’extérieur.

Ces temps de transitions seront alors traduits sous forme de repères pour l’enfant. Les temps forts cités plus haut sont l’accueil de l’enfant à son arrivée, les divers temps de jeux proposés le matin, le repas, la sieste, les temps de jeux l’après midi, le goûter et le retour des parents le soir. Un tableau sera mis en place pour permettre aux parents, outre les transmissions écrite et orales, d’avoir une idée générale de la journée de leur enfant (repas, activités proposées).

**L’éveil sensoriel**

L’équipe recherchera l’éveil, la découverte et l’expérimentation de l’enfant grâce à divers supports. La sensorialité est un facteur fondamental pour que l’enfant puisse percevoir le monde qui l’entoure, le monde qu’il touche, sent, appréhende, voit.

Des temps d’éveil sensoriel seront proposés autour du toucher, du goût, de l’odorat, de l’ouïe, de la vue. Cela pourra être de petits moments partagés, de plus gros projets sur l’année, ou des activités dirigées.

**Le choix des activités**

Chaque activité proposée aux enfants sera réfléchie et choisie selon le contexte et la période de l’année, selon les objectifs que l’équipe veut travailler. Cependant, il n’y aura pas « d’activisme », c'est‐à‐dire faire une activité parce qu’il en faut une, faire des activités d’éveil à outrance, proposer moult bricolages, dessins, gommettes.

Ce choix pédagogique est fait dans le respect des envies des enfants, ou même de l’enfant à proprement parlé. Nous y verrons là un équilibre entre les moments calmes où l’enfant s’isole pour observer, se reposer, prendre son doudou… parce qu’il en a besoin, les moments de jeux libre où l’enfant construit son imaginaire et les moments plus dirigés pour permettre à l’enfant de développer ses facultés cognitives et ses aptitudes psychomotrices.

**L’accompagnement de l’enfant dans l’acquisition de son autonomie**

La base de l’acquisition de l’autonomie pour un enfant est la sécurité. On distinguera la sécurité affective : verbalisation des émotions, parole rassurante et encourageante, outils éducatifs adaptés et la sécurité physique : jeux axés sur la psychomotricité en cohérence avec le niveau de développement de l’enfant, espaces étudiés pour permettre à l’enfant de tester ses limites corporelles en toute sécurité... Ces deux éléments sont un facteur considérable dans l’accompagnement de l’enfant, à tous les niveaux.

Néanmoins, au travers d’étapes majeures dans le développement de l’enfant (marcher à quatre pattes, sur ses deux pieds, manger seul, ne plus avoir de couches…), l’accompagnement de l’enfant dans l’acquisition de son autonomie est surement l’une des plus grandes missions des parents et des équipes éducatives.

Cet accompagnement ne peut se faire sereinement sans un travail conjoint entre parents et professionnels. En effet, il est essentiel que ces deux acteurs engagent un réel partenariat pour permettre à l’enfant de se sentir appuyé dans sa démarche.

Il est important de respecter les envies des enfants, sans jamais forcer ou dénigrer les efforts de l’enfant. L’enfant pourra faire des progrès considérables pendant quelques temps, puis rentrer dans une phase de stagnation, le temps que les progrès réalisés soient acquis, dans son corps et dans sa tête.

Pour qu’un enfant devienne autonome, il faut d’abord qu’il ait conscience de son corps et de ses possibilités. C’est ici que l’équipe éducative et les parents interviennent. Il sera mis en place divers temps, plus ou moins formels, plus ou moins cadrés et dirigés, durant les quels les professionnels accompagneront l’enfant dans la découverte de son potentiel dont il n’a pas conscience :

* Les temps de repas seront réfléchis en équipe : autonomie progressive dans la gestion des quantités dans les assiettes, proposition de la « double cuillère » pour apprendre à l’enfant à manger seul avec assistance, responsabilisation (mettre la table)
* Des activités d’éveil adaptés au tout‐petit, et individualisé, l’aideront dans la prise de conscience de son corps
* La responsabilisation de l’enfant le hissera vers la prise d’assurance et d’autonomie dans les gestes du quotidien
* Chaque temps de jeu (libre ou dirigé, psychomoteur ou créatif, symbolique ou de manipulation) peut être propice à l’acquisition de plus d’autonomie.
* Le développement du langage fait également partie de ce processus qu’est l’autonomie. Les chants, les échanges entre enfants, ou entre enfant et professionnel, les histoires iront dans ce sens.

L’équipe veillera toujours à proposer un accompagnement individualisé pour que chaque enfant suive son propre rythme lors de ses apprentissages et acquisitions.

**Apprentissage de la vie en groupe, des règles sociales**

L’apprentissage des règles se fait dès le plus jeune âge. A chaque âge, des règles adaptées, que l’enfant, de par son développement cognitif et moteur, est en mesure de comprendre et d’appliquer. L’adulte est là (à la maison ou à la micro-crèche) pour le guider dans cet apprentissage.

La micro crèche, est un endroit où l’enfant va apprendre à vivre avec l’autre et à s’y confronter. L’adulte posera des interdits, des règles et des limites, progressivement, en suivant l’évolution de l’enfant et du groupe. Ces notions fondamentales pour aider l’enfant à grandir et s’épanouir seront travaillées en équipe pour proposer une harmonie entre un cadre posé et le propre de l’enfant, à un certain âge, qui est de tester, essayer, chercher les limites.

La socialisation passe aussi par des jeux, des temps partagés autour de chants, d’histoires… Les temps de repas, de repos, les temps d’activités d’éveil dirigées… Bref tout moment dans une journée en micro-crèche est propice à l’apprentissage du respect de l’autre. Respecter son environnement, c’est respecter les autres, ceux qui m’entourent, de près ou de loin.

Toutes ces notions acquises, grâce à un travail conjoint parents/équipe éducative prépareront les enfants à devenir de futurs élèves de maternelle.

**Aménagement de l’espace**

Un espace de vie exclusivement pensé pour les tout‐petits sera aménagé, favorisant le respect de leur développement et de leur rythme de vie. Néanmoins, ils ne seront pas isolés des autres enfants pour toute la journée. Les plus grands pourront venir les voir, jouer un moment avec eux s’ils en ont envie (sous surveillance de l’adulte). Cela favorisera leur capacité à prendre conscience des autres, notamment des plus petits que soi, à faire attention à l’autre. Les interactions n’en sont que plus riches car chacun apporte un peu à l’autre et la curiosité s’éveille.

L’enfant a besoin de repères pour se sécuriser. L’espace sera pensé de façon à proposer des « coins » de jeux bien spécifiques, pouvant être réaménagés en fonction des besoins. Nous trouverons alors un espace moteur, un espace de jeux symboliques (poupée, docteur, marchande…), un espace de manipulation (lego, puzzles…) et un espace détente avec des coussins, un matelas pour permettre à l’enfant de se ressourcer dans un petit nid douillet.

Le matin, les professionnels installeront quelques jeux et l’espace détente pour permettre à l’enfant de se focaliser sur autre chose que la séparation.

**Les conflits**

Il est nécessaire d'instaurer des limites et des règles simples, et de savoir trouver la bonne attitude qui doit être à la fois ferme mais confiante.

En cas de conflits, toujours expliquer la situation, et peut être isoler l'enfant si ce dernier est trop énervé pour lui permettre de se calmer.

**Les anniversaires et les fêtes**

Nous fêterons l'anniversaire de chaque enfant au cours d'un goûter.

De plus la micro-crèche participera à toutes les fêtes de l'année telles que Noël, le carnaval, la fête des mères et des pères, la semaine du goût,…

**Exemple déroulement de journée :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 8h00 | « Prêt pour une bonne journée ? » | Accueil individuel de l’enfant et échange avec le parent (santé, humeur, appétit, envie du moment…). |
| 10h | « On partage, on apprend, on se fait cocooner » | Activités en groupe(s) pour les plus grands : atelier peinture, motricité, jeux libres ou guidés. |
| 11h30 | « A table ! » | Repas pris tous ensemble, échanges individuels, respect des goûts et contraintes alimentaires de chacun.Repas équilibré 4 composantes (pour les plus grands).  |
| 12h30 | « Dodo » | Temps de relaxation, de détente ou de sieste en fonction des besoins de chacun. Rituels d’endormissement. |
| 15h30 | « A quoi  on joue ? » | Jeux libres pour les plus grands (matériel pédagogique varié en libre accès).Accompagnement de chacun vers la découverte de soi et de l’autre à travers le jeu. |
| 16h30 | « On a faim ! » | Pause goûter en groupe.Collation équilibrée (laitage, fruits, biscuits…) |
| 17h30 | « On se détend, on rêve » | Regroupement pour un temps calme : découverte des livres, lecture de comptines…temps d’échanges et de partages avec les enfants. |
| 18h30 | « Ma maman ! Mon papa ! » | Transmission des informations clés et temps forts de la journée. |

### Le fonctionnement de Mes Premiers Pas

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Micro-crèche Mes Premiers Pas** |
| **Adresse** | 88 rue des Glacis02100 Saint-Quentin |
| **Gestionnaire** | Gérante : Mme. Kimp Anne-LouiseTél : 06 84 38 95 23mail : kimp.anne-louise@orange.fr |
| **Type de financement** | **PAJE** (Prestation d’Accueil du Jeune Enfant) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Capacité d’accueil** | 10 places réparties en accueil régulier à temps plein ou partiel et en accueil occasionnel.La répartition des places évolue tout au long de l’année en fonction de la demande des familles.Un équilibre sera recherché entre l’accueil régulier et l’accueil occasionnel de manière à ouvrir l’accès à un grand nombre de familles.  |
| **Type d’accueil** | Micro-crèche: accueil collectif à temps plein et à temps partiel, régulier, occasionnel et urgenceAccueil régulier avec contrat (fréquentation régulière de l’enfant, prévue à l’avance et anticipée par sa famille) donnant droit à une priorité d’accueil sur la micro-crèche.Accueil occasionnel avec réservation (fréquentation irrégulière et sur inscription en fonction des places disponibles) ne donnant pas droit à une priorité d’accueil sur la micro-crèche. Accueil d’urgence en fonction de situations particulières et priorité d’accueil évaluées par la responsable.Repas fournis par la structure ainsi que les produits d’hygiène quotidienne.Les couches seront fournies par la structure. |
| **Public accueilli** | Enfants âgés de 2mois et demi à 36 mois.Enfants résidant sur Saint-Quentin et les communes limitrophes dont les parents ne trouvent pas de réponse auprès des structures d’accueil environnantes ou des Assistantes Maternelles. |
| **Accueil d’urgence** | L’accueil d’urgence pourra répondre à des situations particulières évaluées par la responsable et les professionnels de la crèche (ex : mode de garde habituel indisponible, personnes en insertion professionnelle) et donnera lieu à une priorité d’accueil.Organisation de cet accueil : l’accueil en urgence d’un enfant sera possible en fonction des places disponibles sur les créneaux d’accueil demandés par sa famille et à condition que celle-ci ait pris rendez-vous au préalable avec l’équipe afin de transmettre les informations utiles nécessaires à l’accueil de l’enfant (certificat médical, état de santé, numéros de téléphone…). |
| **Périodes d’ouverture et de fermeture** | Amplitude journalière : 8h00 à 18h30Ouverture du lundi au vendredi inclus.5 semaines de fermeture par an dont 1 semaine pendant les vacances de Pâques, 3 semaines au mois d’Août et 1 semaine pendant les vacances de Noël. |

#### L’hygiène

Les équipes auront à cœur de sensibiliser les enfants au respect des locaux, au respect des règles d’hygiène de base (lavage de mains, mouchage de nez…). Cela fait également partie de la socialisation de l’enfant. Tous les membres des équipes suivront une formation pour répondre aux besoins relatifs à l’hygiène en structure petite enfance.

Le ménage de la structure est fait en fin de journée, (lavage des sols et des tapis principalement), le reste de l’entretien étant réalisé pendant l’accueil par l’équipe.

#### Les modalités d’accueil

Une place d’urgence est réservée pour permettre de répondre aux besoins de garde exceptionnels (arrêt maladie d’une assistante maternelle, recherche d’emploi, personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle)

### Conclusion

La micro-crèche se doit d’être un lieu d’accueil réussi au quotidien afin de rassurer les parents et l’enfant. La capacité future de l’enfant à créer des liens, à se détacher de ses parents et à trouver de nouveaux repères dans la société dépend de la réussite de ce passage.

Le cadre que pose ce projet pédagogique n’impose pas une seule méthode d’accueil et d’accompagnement du jeune enfant. C’est une ligne de conduite que les professionnels utiliseront pour mettre en place leurs actions éducatives. Toute remarque, toute suggestion sera prise en compte par l’équipe : la remise en question des pratiques professionnelles est essentielle et fondamentale pour un repositionnement adéquat au plus près des besoins de l’enfant évoqués tout au long de ce projet.

Ce projet présente des orientations éducatives qui devront être mises en œuvre et se veut évolutif